



MAIRIE de MIJOUX

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

Appel à Candidature pour le comité consultatif déneigement

**Vu l'article L2143-2 du code général des collectivités locales,
Vu l'article 10 du règlement intérieur du conseil municipal,**

Le conseil municipal a créé un comité consultatif pour le déneigement communal.

Ce comité est composé de dix personnes, dont deux conseillers municipaux :
Mme Marie-Claude COUTURIER est nommée par Mme Le Maire présidente de ce comité,
et M. Jean-François JOLY secrétaire.

Les huit autres membres seront choisis par le conseil municipal en février 2021.
**Les personnes candidates devront se faire connaître avant le 31 janvier 2021, soit
par courrier ou par mail adressé à la mairie.**

Si plus de huit personnes sont candidates, le conseil municipal procédera à un tirage au sort parmi elles, en veillant à ce qu'il y ait au moins un membre pour Les Sept Fontaines, un pour les Mars, et un pour le reste de la commune.

En cas de pluralité de candidats pour une ou plusieurs zones, un membre sera tiré au sort pour chaque zone concernée ; la désignation des cinq autres membres s'effectuera par tirage au sort parmi l'ensemble des candidats non désignés lors de ces trois tirages. S'il n'y a aucun candidat pour une zone, le nombre de membres pour le reste de la commune est augmenté d'autant.

Le comité se réunit au moins trois fois par an : une en novembre, une en milieu de saison d'hiver, et une en avril.

Pour l'hiver 2020/2021, la première réunion aura lieu en février.

Une réunion supplémentaire peut être convoquée en cas de besoin.

Entre deux réunions, les membres du comité pourront transmettre au secrétariat de Mairie toutes remarques et suggestions sur le déneigement.

Date d'envoi du présent avis : le 18 janvier 2021.